Liberté . Egalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU GERS

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE
DE L'ETAT

Auch, le 17 août 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Au mois de **juillet** 2012, 2 **personnes ont perdu la vie** sur les routes du Gers. Le mois de juillet 2011 avait été plus meurtrier : 3 tués.
Le nombre d'accidents corporels et le nombre de blessés en juillet 2012 sont en forte hausse par rapport à juillet 2011 : + 11 accidents corporels et + 16 blessés (soit le double par rapport à juillet 2011).

Sur les 7 **premiers mois de l'année**, ces 2 indicateurs (nombre d'accidents et nombre de blessés) sont en baisse par rapport à ceux de 2011 : -9,9 % d'accidents corporels et – 8,6 % de blessés, mais restent cependant supérieurs à ceux de 2010.

Fin juillet 2012, le nombre de tués s'élevait à 14. Malheureusement, les accidents mortels survenus en début du mois d'août porte le total maintenant à 17 **tués**.

Ce chiffre, ainsi que la forte augmentation du nombre d'accidents et de blessés du mois de juillet, sont **particulièrement préoccupants**.

En été, les conditions de circulation pour les usagers de la route, conducteurs ou passagers, sont parfois loin d'être idéales, notamment en cas de fortes chaleurs.
Les **risques de déshydratation** et de coups de chaleur accrus par l'effet de serre du véhicule, l'énergie dépensée à lutter contre la chaleur peuvent fortement altérer les capacités de vigilance du conducteur, jusqu'au **malaise**.
Il est donc essentiel de prendre des dispositions pour ne pas se laisser surprendre.
Attention notamment au **verglas d'été**. C'est un phénomène parfois mal connu des conducteurs. Il est dû à l'accumulation d'huiles, de carburants et de gommes de pneus sur la chaussée durant une période de sécheresse. **A la première averse, la route devient particulièrement glissante** et les distances de freinage augmentent. **Les risques de dérapage sont réels**. Aussi, il est conseillé de diminuer sa vitesse, d'augmenter la distance avec le véhicule qui précède et d'éviter toute manœuvre brutale.

N'oubliez pas non plus en cette période estivale, qui est aussi une grande période festive dans notre département, que **l'alcool et la conduite sont incompatibles**.
Si vous avez consommé de l'alcool ou si une personne de votre entourage a bu, attendez que l'alcool soit éliminé par l'organisme avant de reprendre la route. Ne laissez pas quelqu'un qui a bu reprendre le volant. Ayez le réflexe éthylotest.

« Sécurité routière – Tous responsables »

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Contact Presse : Service départemental de la communication interministérielle - Tél. 05.62.61.43.68 – Portable. 06.34.31.26.98
Fax. 05.62.05.47.09